

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES COMPTES-RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE D'AUBERTIN

COMPTE RENDU DE LA REUNION  
DU 11 JUIN 2020

L'an deux mille vingt et le onze juin, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de : **Mme Martine RODRIGUEZ, maire,**

**Présents** : Mmes Sandrine BERSANS, Sandrine HOURS, Françoise CLASTRE, Sarah LACAVE-PISTAA, Aziliz LE CAM, MM. Jean PIAT, Michel CERVINO, Yannick BIELLE, Sébastien LACAVE-PISTAA, Jean-Marc MAZOU, Xavier PIAT, Jérôme SANCHEZ, Olivier MICHON.

**Absente-excusee** : Mme Isabelle BRUN (pouvoir à Olivier MICHON)

Mme BERSANS a été nommée secrétaire.

**1°) Approbation du compte-rendu de la réunion du 23 mai 2020**

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité + 1 pouvoir

**2°) Création des commissions communales et désignation de leurs membres**

Le Conseil Municipal, après délibération, décide de créer **11 commissions** :

- ° **Commission « finance »** :  
Martine RODRIGUEZ, Sandrine BERSANS, Jean PIAT, Sandrine HOURS
- ° **Commission « école-transport scolaire-cantine »** :  
Martine RODRIGUEZ, Sandrine BERSANS, Isabelle BRUN
- ° **Commission « relations avec les associations-bulletin municipal »** :  
Martine RODRIGUEZ, Sandrine HOURS, Sarah LACAVE-PISTAA, Isabelle BRUN, Jean PIAT, Françoise CLASTRE, Aziliz LE CAM
- ° **Commission « voirie-sécurité routière »** :  
Martine RODRIGUEZ, Jean PIAT, Jérôme SANCHEZ, Xavier PIAT, Jean-Marc MAZOU, Michel CERVINO, Yannick BIELLE, Olivier MICHON, Sébastien LACAVE-PISTAA
- ° **Commission « bâtiments communaux »** :  
Martine RODRIGUEZ, Olivier MICHON, Sandrine HOURS, Jean PIAT, Sandrine BERSANS, Xavier PIAT
- ° **Commission « Fêtes et cérémonies-sport et jeunesse »** :  
Martine RODRIGUEZ, Aziliz LE CAM, Françoise CLASTRE, Sandrine HOURS, Sarah LACAVE-PISTAA, Jean PIAT, Sandrine BERSANS, Sébastien LACAVE-PISTAA
- ° **Commission « urbanisme »** :

- Martine RODRIGUEZ, Jean-Marc MAZOU, Isabelle BRUN, Jérôme SANCHEZ, Michel CERVINO, Jean PIAT
- **Commission « environnement » :**
- Martine RODRIGUEZ, Yannick BIELLE, Jean-Marc MAZOU, Sandrine BERSANS, Isabelle BRUN, Jean PIAT, Olivier MICHON
- **Commission « agriculture » :**
- Martine RODRIGUEZ, Jérôme SANCHEZ, Yannick BIELLE, Michel CERVINO
- **Commission « réseaux : assainissement, télécom, électriques » :**
- Martine RODRIGUEZ, Yannick BIELLE, Michel CERVINO, Jérôme SANCHEZ, Jean-Marc MAZOU
- **Commission « cimetière » :**
- Martine RODRIGUEZ, Sandrine BERSANS, Michel CERVINO, Jean PIAT, Sébastien LACAVE-PISTAA

***Délibération approuvée à l'unanimité des présents + 1 pouvoir***

### **3°) Election des membres à la Commission d'Appel d'Offres (CAO)**

Mme le Maire expose à l'assemblée que la commune devra être amenée à passer des marchés publics pour la réalisation de travaux, la livraison de fournitures ou pour des prestations de services.

Elle indique qu'il convient d'élire **trois membres titulaires et trois membres suppléants. Le Maire est Président de droit.**

Les résultats de l'élection sont les suivants, une seule liste ayant été présentée :

- **Délégués titulaires :**
  - - Jean PIAT
  - - Sandrine HOURS
  - - Michel CERVINO
- **Délégués suppléants :**
  - - Yannick BIELLE
  - - Xavier PIAT
  - - Isabelle BRUN

Nombre de voix obtenues par la liste : 15 voix

***Délibération est approuvée à l'unanimité des présents + 1 pouvoir***

### **4°) Autorisation de dépenses aux comptes 6232 "fêtes et cérémonies" et 6257 "manifestations"**

Mme le Maire rappelle que l'ensemble des dépenses concernant les « fêtes et cérémonies » et les « manifestations » sont imputées au compte 6232.

Elle indique que sur recommandation de la chambre régionale des comptes, il est demandé aux collectivités locales de délibérer en précisant les principales caractéristiques des dépenses qui seront désormais imputer au compte 6232 et au compte 6257 :

**COMPTE 6232** : il est proposé de prendre en charge au compte 6232 "fêtes et cérémonies", les dépenses suivantes dans le cadre de cérémonies officielles locales ou nationales :

- Bonnes fêtes/Fêtes locales
- Bonnes fêtes/Fête du sport
- Bonnes fêtes/Fête de la musique
- Feu de la Saint-Jean
- Marché paysans et autres
- Fête de l'école
- Cérémonies officielles
- Repas des retraités
- Paniers retraités
- Téléthon
- Evénements familiaux : naissance, mariage, retraite, noce d'or, décès

Les dépenses seront :

- d'une manière générale l'ensemble des biens, services, objets et denrées divers
- fleurs, gravures, médailles, coupes et présents
- règlement des factures des sociétés et autres frais liés à leurs prestations (animations, sonorisations, pyrotechnie, surveillance, concerts...)
- locations divers de matériel nécessaires à leur organisation
- frais d'annonce, publicité et parutions, reportages photos liés aux manifestations
- frais de restauration des artistes, des élus, des agents, des bénévoles liés aux actions communales
- frais de transport

**COMPTE 6257** : Il est proposé de prendre en charge au compte 6257 "réceptions" les dépenses autres que celles affectées au compte 6232 liées notamment aux :

- Vœux au personnel
- Inaugurations
- Réceptions honorifiques, patriotiques...
- Réceptions diverses à l'occasion de réunion, manifestations autres que celles concernées par le compte 6232

Les dépenses seront :

- d'une manière générale l'ensemble des biens, services, objets et denrées divers
- fleurs, gravures, médailles, coupes et présents
- repas, pots et vins d'honneur
- le règlement des factures des sociétés et autres liés à leurs prestations (concerts, animations, sonorisations...)
- locations divers de matériel nécessaires à leur organisation
- frais d'annonce, publicité et parutions liés à ces événements
- frais de restauration des artistes, des élus, des agents, des bénévoles liés aux actions communales ou à l'occasion d'évènements ponctuels

***Délibération est approuvée à l'unanimité des présents + 1 pouvoir***

#### **5°) Orientations en matière de formation**

Mme le Maire rappelle que le conseil municipal doit se prononcer sur les orientations et les crédits affectés à la formation des conseillers municipaux.

Le conseil municipal décide que la formation des membres du conseil municipal sera axée sur les thèmes en rapport avec le fonctionnement de la commune.

***Délibération est approuvée à l'unanimité des présents + 1 pouvoir***

## **6°) Vote des taux des taxes locales 2020**

Mme le Maire rappelle que la loi des finances 2020 prévoit un gel des taux de la taxe d'habitation.

Le conseil municipal décide de ne pas augmenter les taux de la taxe foncière bâti et non bâti. Elle précise que le produit attendu cette année s'élève à **159 383 €** et permet d'équilibrer le budget 2020.

### **Taux des taxes locales 2020 :**

- Taxe d'habitation : 9,37 %
- Taxe foncière bâti : 7,57 %
- Taxe foncière non bâti : 35,10 %

***Délibération est approuvée à l'unanimité des présents + 1 pouvoir***

## **7°) Prime exceptionnelle COVID 19**

Le conseil municipal décide d'octroyer une prime exceptionnelle à l'agent communal ayant travaillé en présentiel à temps complet lors du confinement.

***Délibération est approuvée à l'unanimité des présents + 1 pouvoir***

## **8°) Commission Communale des Impôts Directs (CCID)**

Mme le Maire rappelle qu'il est institué une commission communale des impôts directs qui émet un avis sur la mise à jour des propriétés bâties et non bâties ayant fait l'objet d'une construction ou d'un changement d'affectation. La commission se réunit une fois par an.

Pour constituer cette commission, il convient de proposer 24 noms de personnes inscrites aux rôles des contributions directes locales :

**Titulaires :** Jérôme SANCHEZ, Françoise CLASTRE, Michel CERVINO, Jean PIAT, Jean-Marc MAZOU, Delphine BERNADAS, Laetitia PEYROUTET, Angeline CAMBEIG, Didier TIRET-CANDELE, Simone BARAT-TOUIG, Alain MARTIN, Josiane LECLAIR

**Suppléants :** Xavier PIAT, Sarah LACAVE-PISTAA, Sébastien LACAVE-PISTAA, Sandrine BERSANS, Jean-Luc HERY, Marie-Rose LOUSTALOT-HEROULET, Monique CAMBEIG, Marcel COUTOU, Pierrette BASCOURRET, Isabelle THIBAUT, Romain BERNADBEROY, Denis MATRAMAN

Mme le Maire précise que cette liste sera soumise au Directeur Départemental des finances publiques qui procédera à la désignation de 6 titulaires et de 6 suppléants choisis parmi les 24 personnes proposées.

***Délibération est approuvée à l'unanimité des présents + 1 pouvoir***

## **9°) Divers**

### **a) Patrimoine naturel**

Un arrêté préfectoral autorise des agents du Conservation Botanique National Sud-Atlantique à pénétrer dans les propriétés privées closes ou non closes pour réaliser l'inventaire du patrimoine naturel (flore sauvage, biodiversité végétale, sentinelle du climat...). L'arrêté sera notifié aux intéressés.

### **b) SIVU « L'Ile aux Enfants »**

Une réunion est prévue le 17 juin 2020 à Artiguelouve.

### **c) Associations communales**

Les subventions accordées habituellement aux associations seront reconduites. Les présidents sont invités à déposer leur demande.

### **d) Masques**

Des masques sont disponibles en mairie. Les dons seront reversés à des associations.

### **e) Poteaux télécom**

Beaucoup de poteaux téléphoniques sont endommagés ; des fils jonchent le sol, des poteaux penchent et menacent de tomber. Les maires de l'ancien Miey-de-Béarn vont se réunir pour préparer une plainte commune.

### **f) Commission voirie**

La commission voirie se réunira en mairie le jeudi 18 juin 2020 pour étudier les travaux à venir.

### **g) Tour de France**

Le tour de France passera à Aubertin le 6 septembre 2020 sur la RD 146 dans le sens Artiguelouve – Lacommande.

N'ayant plus à délibérer, la séance est levée à 23 h 30

*Les délibérations du Conseil Municipal le cas échéant et le présent compte-rendu seront affichés en mairie.*